

CENTRE EQUESTRE DES FEDIES

📍 71, Avenue Guynemer, Longueville
Gaillac 81 600

☎ Tél : 06 79 08 90 80 /

✉ Mail : virginie.barroso@gmail.com

🌐 Site Web : ecuries-des-fedies.fr

Horaires d'ouverture : de 10h à 19h

Fermé jeudi et dimanche

N° de Licence :

(Facultatif)

COORDONNEES DU CAVALIER

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Age : Sexe : F M

Téléphone(s) :

Email :

ALLERGIES – TRAITEMENTS – OBSERVATIONS PARTICULIERES – AUTRES :

.....
.....
.....
.....

COORDONNEES DU RESPONSABLE LEGAL (A REMPLIR SI LE CAVALIER EST MINEUR)

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone(s) :

Lien de parenté :

J'autorise mon enfant à participer à la vie du club : balayer, aider des jeunes cavaliers à seller, panser, aider aux diverses animations organisées par le club etc... OUI NON

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom :

Lien de parenté : Tél : /

AUTORISATION POUR LES MINEURS

Autorisation urgence médicale

Je soussigné autorise les ECURIES DES FEDIES à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.



Droit à l'image

OUI NON

Autorisation pour l'enfant mineur

Je soussigné autorise les ECURIES DES FEDIES à filmer et photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant
..... durant les représentations et les cours au centre, ainsi qu'à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant susmentionné.

Autorisation pour la personne majeure

Je soussigné autorise les ECURIES DES FEDIES à me filmer et à me photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, durant les représentations et les cours au centre, ainsi qu'à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon image.

Signature

REGLEMENT – CLAUSES DES FORFAITS

Les leçons ont lieu chaque semaine, du lundi 4 septembre 2017 au 30 juin 2018 inclus (hors jours fériés et vacances scolaires). Il sera possible de rattraper 1 cours par trimestre si **l'absence a été annoncée au moins 24h à l'avance** par mail (virginie.barroso@gmail.com) ou par sms (0679089080). Toute absence non déclarée ou déclarée le jour même ne sera plus rattrapable. Toute longue absence justifiée par certificat médical pourra être rattrapée ultérieurement.

Afin de garantir un service de qualité, il vous est demandé de prendre connaissance du règlement intérieur.

Pour permettre à vous, ou votre enfant, de profiter au mieux du cours proposé, il vous est demandé d'accorder au cheval ou poney une demie heure avant et après le cours (soit une heure supplémentaire au total), destinée à la préparation et au soin de la monture, de son matériel et de son environnement.

ACCUSE D'INFORMATION

Je soussigné(é) M/Mme reconnais avoir pris connaissance du contrat et du règlement intérieur du Centre Equestre des Fédies.

A.....

Le

Signature

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION

NIVEAU	JOUR DE REPRISE	HEURE DE LA REPRISE
MODE DE REGLEMENT		



PAGE A CONSERVER PAR LES INSCRITS
ECURIES DES FEDIES

CALENDRIER DES RATTRAPAGES POSSIBLES

Vous trouverez en suivant les dates auxquelles il sera possible de rattraper les cours manqués et justifiés. **La date du rattrapage dépend de la date d'absence.**

Date de l'absence	Date du rattrapage
Du 4 septembre au 21 octobre 2017	Lundi 23 octobre 2017 de 9h à 10h
Du 6 novembre au 22 décembre 2017	Samedi 23 décembre 2017 de 8h30 à 9h30
Du 8 janvier au 17 février 2018	Lundi 19 février 2018 de 9h à 10h
Du 5 mars au 14 avril 2018	Lundi 16 mars 2018 de 9h à 10h
Du 30 avril au 29 juin 2018	Samedi 30 juin 2018 de 8h30 à 9h30

